

Agent des écoles

Offre n° O032260907000947

Publiée le 07/09/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : Communauté armagnac adour

Site web de l'employeur : <http://www.armagnacadour.fr>

Lieu de travail : 1 Lotissement du Bourdalat, Riscle (Gers (32))

Poste à pourvoir le : 12/10/2026

Date limite de candidature : 25/09/2026

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une cessation de fonction de l'agent précédemment sur le poste

Détails de l'offre

Famille de métiers : Education, animation et jeunesse > Techniques d'animation

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique

Adjoint technique principal de 2ème classe

Adjoint technique principal de 1ère classe

Métier(s) : [Animateur ou animatrice enfance-jeunesse](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un poste dans une collectivité de petite taille. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps non complet, 25h00 hebdomadaire

Rémunération indicative : Rémunération selon la grille indiciaire de la fonction publique territoriale + RIFSEEP + CNAS + participation employeur mutuelle santé et prévoyance

Descriptif de l'emploi :

La Communauté de Communes Armagnac Adour recrute un (e) animateur ALAE, ALSH pour ses structures de Viella et de Riscle.

L'agent exerce principalement des fonctions d'animation, d'accueil collectif de mineurs sur les temps péri et extrascolaires.

Missions / conditions d'exercice :

- Encadrement et accueil des enfants
- Préparation et mise en œuvre d'animations et d'activités variées adaptées au public accueilli en lien avec le projet pédagogique sous l'autorité de la directrice
- Sensibilisation des publics accueillis aux règles des collectivités (civilité, sécurité...)
- Accueil des familles en permettant et en favorisant le dialogue
- Entretenir des relations quotidiennes et courtoises avec l'équipe, le personnel enseignant et le personnel de restauration de l'école
- Veiller à informer la directrice sur les situations ou événements problématiques
- Travailler et participer de manière active aux réunions d'équipe en apportant ses connaissances et ses projets
- Utiliser et respecter le matériel et les équipements

Autre mission :

- Surveillance et encadrement des enfants pendant la pause méridienne

Profils recherchés :

- Connaissance de la réglementation applicable en accueil collectif de mineurs
- Minimum BAFA ou CAP AEPE
- Connaissance du projet pédagogique
- Maîtrise des techniques d'animation
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Travailler de manière organisée et méthodique

- Ponctualité, réactivité et disponibilité
- Sens de l'initiative et du dialogue
- Discrétion professionnelle et respect des animateurs, des enfants et de leurs familles
- Sens du travail en équipe
- Permis B obligatoire

Contact et modalités de candidature

Contact : 0562698643

Informations complémentaires :

Les candidatures sont à adresser à :
Monsieur le président
Communauté de Communes Armagnac Adour
1 Lotissement du Bourdalat
32400 RISCLE

ou par mail à :
vlabesque@armagnacadour.fr

Adresse de l'employeur : Communauté Armagnac Adour
>1 Lotissement du Bourdalat
32400 Riscle

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.